



Déclaration liminaire **CGT**
au Comité Social d'Administration (CSA)
du 18 décembre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

Acte 2 Alors que l'acte 1 vient d'être joué, mais que la fin de la pièce n'est pas encore écrite,
sans entracte, nous est joué l'acte 2.

C'est une **représentation dramatique que joue VNF pour ses personnels et ses voies d'eau**, ou les agents ne sont que des figurants. Les premiers rôles sont ceux joués par la direction générale, et ses directions nationales.

Tout juste si les directions territoriales ont encore un **second rôle** ; ou peut être un **rôle de composition**.

Les **directions nationales**, définissent, animent, harmonisent, pilotent, notamment effectifs et moyens, et mettent à disposition des directions territoriales les référentiels et outils nécessaires.

Les **directions territoriales** mettent en œuvre, déclinent...

Bon nombre de collègues actuellement en direction territoriale, seront rattachés à une direction nationale, **avec une autorité hiérarchique à plusieurs centaines de kilomètres, bien éloignée des préoccupations des agents et des réalités du quotidien**. Si la mobilité géographique n'est pas imposée, **du moins pour le moment**, l'organisation du travail s'en trouvera très fortement perturbée.

Quant aux **services territoriaux**, anciennement UTI, plus aucune notion d'itinéraire dans leur dénomination, ils seront au service des territoires, **VRP de la voie d'eau auprès des collectivités pour décharger VNF, à bas prix, de toujours davantage de DPF**. L'exploitation, la navigation, la gestion hydraulique ne sont plus inscrites dans leurs missions.

Cet acte 2 affirme la volonté de tout centraliser, tous les savoirs faire et compétences,
pour piloter à distance depuis le PCC de Béthune toutes les DT en mode automatique.

La Direction générale considère que la proximité avec les agents et les usagers se situe au niveau du siège des DT. Elles couvrent pourtant de larges territoires, parfois jusqu'à 11 départements !

A cela, ajoutons la refonte des 20 filières métiers, devant s'inscrire dans cette logique dogmatique.

En 4 mois pour l'ensemble des métiers de VNF, il faut redéfinir la raison d'être de ces filières, leurs enjeux, leur périmètre d'activités et leurs engagements de services vis-à-vis des autres filières. Pour chaque filière il faudra établir son organisation, son fonctionnement et **sa posture servicielle...**

« OUI madame ! » « Bien sûr madame ! »

La CGT avait déjà alerté la Directrice générale à la présentation de cet acte 2 sur la situation des agents confrontés déjà durement, parfois brutalement à l'acte 1, et sur la nécessité de prendre en considération les interrogations, les préoccupations, les appréhensions légitimes des agents dans le contexte de réorganisation sans précédent de notre établissement.

La CGT avait dénoncé « **Nous allons dans le mur... »** Nous constatons malheureusement sans surprise que la **direction générale, au volant, accélère toujours et encore davantage avant le crash !!!**

La réduction des effectifs pour 2026 est actée, - 40 ETPT, contrairement aux engagements ;
La réduction des moyens financiers est plus que certaine, contrairement aux engagements ;
VNF n'aura pas et n'a déjà plus, ni les moyens humains, ni les moyens budgétaires des objectifs portés dans le COP.

Ce n'est pas aux agents de payer, au prix de leur santé physique et mentale la charge de ces désengagements et de l'aveuglement coupable d'une direction générale à ne pas voir les alertes assourdissantes de ses personnels.

La CGT revendique un moratoire sur les objectifs du COP, afin de dimensionner ceux-ci aux moyens humains et financiers réels de VNF.

Les quelques primes distribuées au compte-goutte aux agents ne permettront pas de rattraper l'inflation, la perte du pouvoir d'achat, la surcharge chronique et de redonner un sens à leur travail.

Ces primes au mérite, à la manière de servir, à la tête du client **sont un outil supplémentaire à la discrétion de VNF pour fracturer encore plus le collectif** et individualiser toujours davantage les rémunérations.

Ces primes ne sont pas des cadeaux, elles **ne compensent pas** l'affaiblissement de nos salaires par rapport au coût de la vie.

La CGT appelle les agents à ne pas se résigner devant la violence de la mise en œuvre des restructurations actuelles.

La CGT appelle les agents à s'opposer à la dégradation continue de leurs conditions de travail, et à s'impliquer dans la défense de leur métier, de nos voies d'eau, sur tout le territoire, pour tous nos gabarits, afin que le transport fluvial puisse porter les changements sociétaux indispensables à nos modes de transport de demain, à notre cadre de vie, à notre environnement.

*Merci
Vos élus CGT au CSA central.*